

Sous la direction de
JAMES ARCHIBALD ET JEAN-LOUIS CHISS

La langue et l'intégration
des immigrants

Sociolinguistique, politiques linguistiques, didactique

L'HARMATTAN

Situation linguistique en France et maîtrise du français

A la fin de l'année 2004 et au début de 2005, un groupe de services statistiques publics a mené en France une enquête statistique intitulée Information et Vie Quotidienne (IVQ)⁴⁸. Cette dernière n'avait pas comme objectif principal d'étudier la situation sociolinguistique en France, mais de fournir des chiffres concernant la maîtrise de l'écrit en langue française de la population résidant en France métropolitaine. De façon schématique, IVQ présentait deux parties, la première comportait des tests de compréhension orale, de lecture de mots, de compréhension de textes courts, d'écriture de mots, la seconde un questionnaire biographique. L'hypothèse que l'on pouvait expliquer certains résultats aux tests de maîtrise de la langue française à l'oral ou à l'écrit par un passé ou une histoire linguistique n'a pas été étrangère à la conception du questionnaire biographique qui était proposé à chaque interviewé. Ainsi, ce dernier comportait un certain nombre de questions visant à explorer ce domaine. Ainsi, IVQ a permis de collecter, outre les performances des individus et les informations socio-économiques habituelles, des informations déclaratives sur la ou les langues maternelles des membres de l'échantillon et sur la ou les langues utilisées au domicile. Plus de 10 000 personnes ont été interrogées dans 21 régions métropolitaines.

Le présent texte se propose de rendre compte des enseignements que l'on a pu tirer des travaux statistiques sur les différentes variables disponibles, en particulier entre les résultats aux tests de maîtrise de la langue française qui ont été proposés et les variables déclaratives concernant la langue recueillies.

⁴⁸ Enquête menée par L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et de nombreux autres partenaires et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

Langue maternelle des résidants en France : État des lieux

Il était offert à chaque personne interrogée la possibilité de déclarer quatre langues maternelles. Plus précisément il s'agissait des langues qui étaient parlées par la personne interrogée vers l'âge de 5 ans⁴⁹. D'après les résultats de l'enquête, 87 % des personnes vivant en France, citent le français comme leur langue maternelle ou parmi leurs langues maternelles, et 9 % une langue régionale comme langue maternelle.

Tableau 1 : langues maternelles (à 5 ans) déclarées

Français	87,2 %
Langue régionale	9,0 %
Arabe	3,9 %
Portugais	1,9 %
Espagnol	1,4 %
Autres	7,2 %
Total	110,6 %

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁵⁰.

Lecture : 87,2 % des personnes interrogées déclarent le français parmi les langues parlées à 5 ans.

89,5 % des personnes déclarent n'avoir parlé à cinq ans avec leurs parents qu'une seule langue (dite maternelle) et parmi celles-ci 86,4 % citent le français (77 % de l'ensemble de la population), 3,6 % une langue régionale (3,2 % de l'ensemble de la population), 2,8 % l'arabe, 1,4 % le portugais. Par ailleurs, 10,3 % de la population déclare avoir eu deux langues maternelles et parmi ces personnes 96 % (10 % de l'ensemble de la population) citent le français comme une de ces langues maternelles.

Les chiffres trouvés sont proches de ceux de l'enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED) conduite en 1999 : « Étude

⁴⁹ La question posée était : « Lorsque vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans, quelles langues, dialectes ou patois vous parlait-on d'habitude à la maison ? ».

⁵⁰ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

de l'histoire familiale »⁵¹. Lors de cette dernière, les auteurs avaient annoncé que 74 % des adultes résidant en France ne parlaient que le français avec leurs parents dans leur enfance.

Quand la personne déclarait une langue régionale comme langue maternelle, on lui demandait de préciser laquelle.

Langue parlée au domicile : État des lieux

Chaque personne en début de questionnaire biographique devait répondre à une question concernant les langues parlées à son domicile au moment de l'enquête⁵². 90 personnes habitant en France sur 100 déclarent ne parler qu'une langue à leur domicile, 9 se déclarent bilingues. Les situations de communication familiales bilingues sont donc très rares en France métropolitaine.

Tableau 2 : langues parlées au domicile : monolinguisme ou bilinguisme

Langues parlées à la maison	1 langue	2 langues	Plus de 2 langues	Non renseigné
% de la population totale	90,1 %	9,1 %	0,7 %	0,1 %
dont déclarent parler français	97 %	99,5 %	NS	
% de la population totale	87,5 %	9 %	NS	

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁵³.

Lecture : 90,1 % de la population totale des 18-65 ans déclare ne parler qu'une seule langue au domicile. 97 % des personnes déclarant ne parler qu'une seule langue, parlent français.

Comme on peut le constater dans le tableau précédent, 97 % des personnes ne parlant qu'une seule langue à leur domicile utilisent le français (87,5 % de la population totale). 99,5 % des bilingues déclarés utilisent une combinaison de langues comprenant le français

⁵¹ Héran, F., Filhon, A. et Deprez C. « La dynamique des langues de France : une vue d'ensemble sur le XXe siècle ». *Population et sociétés* 376. INED, 2002.

⁵² La question était : « Aujourd'hui à la maison, quelle(s) langue(s) parlez-vous le plus fréquemment ? ».

⁵³ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

(9 % de la population totale), ainsi au total 96,7 % des adultes en France utilisent à leur domicile le français, seul ou en combinaison avec une autre langue. Il est évident que derrière cet usage déclaré de la langue française quasi universel on peut trouver des maîtrises de la norme très différentes. Les tests de lecture, d'écriture de mots et de compréhension orale seront utilisés dans la suite du texte comme une opportunité d'éclairer cette situation. On constatera par ailleurs que la situation est très comparable à celle que l'on avait pu découvrir après l'enquête ECV⁵⁴ de 1986-87. A cette époque les enquêteurs de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) avaient constaté que 3,1 % de la population avait du mal à comprendre leurs questions en français (21,8 % des personnes nées à l'étranger), 3,7 % déclarant ne pas utiliser le français au domicile.

Croisement langue maternelle et langue parlée à la maison

Pour réaliser les tableaux suivants on a regroupé les interviewés selon les quatre situations linguistiques types qui ont émergé d'après les premiers tableaux :

- le français est la seule langue citée ;
- le français n'est pas cité ;
- une situation bilingue est déclarée, elle comprend le français, cette langue étant citée en premier ou en second.

Ces regroupements permettent de conserver un nombre statistiquement acceptable d'individus dans la quasi-totalité des cases des tableaux.

Le tableau 3 regroupe les individus suivant les deux caractéristiques linguistiques. On constate que les deux tiers des habitants de la France métropolitaine utilisent le français au domicile en n'ayant connu que cette langue dans leur prime enfance. Le deuxième sous-groupe le plus important, 6 % de la population, est constitué de personnes ayant été exposées dans leur enfance à un bilinguisme français/X et qui n'utilisent plus que le français comme langue à la maison. La deuxième langue citée est souvent une langue régionale. Le troisième groupe est celui des personnes n'utilisant dans

⁵⁴ Bokowski, Jean-Louis. « Enquête Condition de Vie, 1986 ». *L'obstacle de la langue*. INSEE première 27, 1989.

leur quotidien domestique que le français alors que dans leur enfance ils n'utilisaient pas le français (5 %). Le dernier groupe d'importance est celui constitué par les personnes n'ayant pas pratiqué le français dans leur enfance, mais qui conservent une des langues de leur enfance en parallèle avec le français (5,5 %). La plupart des membres de ce groupe (4 %) citent le français en premier.

Enfin, un peu plus de 2 % des personnes interrogées ne parlent pas français et n'ont pas eu cette langue comme langue maternelle. Ce dernier chiffre peut être rapproché de celui fourni par l'enquête Étude Condition de Vie de l'INSEE⁵⁵, qui relevait que 4 % de la population n'utilisait pas le français au domicile et ne déclarait pas cette langue comme maternelle.

Tableau 3 : ventilation de la population totale par type de situation

% de la pop. totale	Langue utilisée au domicile				Pop totale
	Pas de français	Français seul	BiLing Fr/X	BiLing X /Fr	
Pas de français	2,3 %	4,9 %	3,9 %	1,6 %	12,7 %
Français seul	0,1 %	75,7 %	1,2 %	0,0 %	77,0 %
BiLing FR X	0,1 %	5,9 %	2,2 %	0,0 %	8,3 %
BiLing X FR	0,1 %	1,1 %	0,5 %	0,2 %	1,8 %
Total	2,6 %	87,5 %	7,8 %	1,9 %	100,0 %

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁵⁶.

Lecture : 2,3 % de cette population a déclaré n'avoir pas parlé le français à 5 ans et ne toujours pas l'utiliser au domicile.

Une autre présentation du tableau consiste à souligner que 78 % des personnes sont dans une situation monolingue héritée, 7 % dans une situation monolingue acquise, 5 % dans une situation monolingue avec changement de langue, 7 % en situation de bilinguisme acquis, 3 % de bilinguisme hérité.

⁵⁵ Bokowski, Jean-Louis. « Enquête Condition de Vie, 1986 ». *L'obstacle de la langue*. INSEE première 27, 1989.

⁵⁶ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

L'intégration linguistique

Comparer les déclarations des individus concernant leur(s) langue(s) maternelle(s) et la (les) langue(s) qu'ils utilisent à leur domicile, revient à comparer des pratiques linguistiques à différentes périodes de la vie des répondants, et permet de déduire des évolutions de pratiques. Cette dernière varie beaucoup en fonction des langues considérées. Si 87 % des personnes interrogées ont déclaré parler à 5 ans le français, 97 % parlent cette langue à leur domicile. En revanche 9 % des personnes parlaient à 5 ans une langue régionale alors qu'elles ne sont plus que 2 % à pratiquer cette langue à la maison, signe d'une forte baisse d'utilisation quotidienne de ces langues, même si probablement cette évolution n'est pas semblable pour toutes les langues régionales.

Tableau 4 : comparaison entre langues maternelles et langues parlées au domicile

Langues	Langues maternelles	Langues au domicile	
	% poids	% poids	Différence en %
Français	87,1 %	97,2 %	+12
Langue régionale	9,0 %	2,0 %	-78
Arabe	3,9 %	3,1 %	-21
Allemand	0,5 %	0,4 %	-20
Anglais	0,3 %	0,7 %	+134
Portugais	1,9 %	1,3 %	-34
Italien	0,9 %	0,5 %	-43
Espagnol	1,4 %	0,7 %	-52
Turc	0,6 %	0,6 %	-7
Autres	4,8 %	3,8 %	-21
Non renseigné	0,1 %	0,1 %	0
Total	110,7 %	110,5 %	

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁵⁷.

Lecture 87,1 % des personnes ont déclaré avoir parlé le français au domicile à 5 ans, 97,2 % ont déclaré parler le français au domicile au moment de l'enquête.

⁵⁷ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

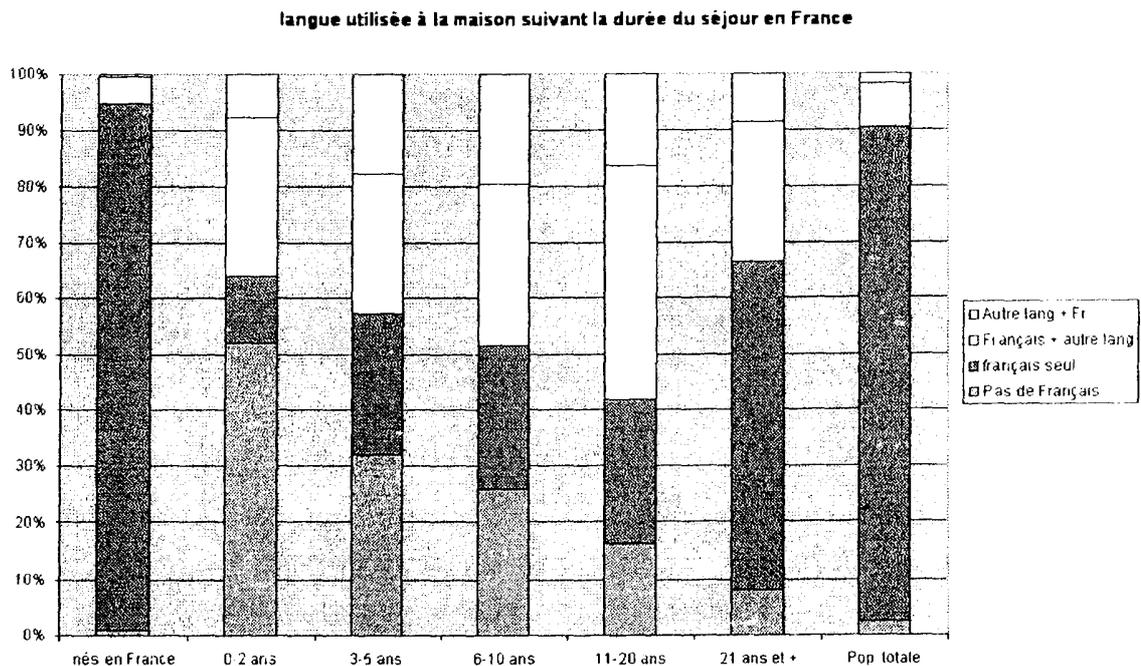
La progression du français, montre que l'assimilation linguistique est toujours à l'œuvre comme l'annonçait François Héran en 1993⁵⁸. Les principales « victimes » de cette assimilation sont les langues régionales, l'espagnol, l'italien, le portugais, les langues proches du français et aussi de l'immigration la plus ancienne. Celle qui résiste le plus est le turc, langue de la dernière vague d'immigration non francophone. On notera la croissance de l'anglais spectaculaire en % mais qui reste marginale en nombre surtout en regard de celle du français.

Intégration linguistique en fonction de la durée du séjour en France

Le graphique suivant présente la situation linguistique (déclarée) au domicile des ménages en fonction de la durée de leur séjour en France. On s'aperçoit, comme on pouvait s'y attendre, qu'au fur et à mesure que la présence en France s'allonge, le français entre de plus en plus dans le foyer, selon certainement une sorte d'osmose. Le fait de ne pas parler français au domicile est de moins en moins fréquent avec l'allongement du séjour, mais au début, cette situation est dans un premier temps surtout remplacée par une situation de bilinguisme, qui, après 20 ans de séjour en France, évolue vers un usage exclusif du français. On pourrait dire qu'en général les étrangers, dans une première phase, ajoutent le français à leur langue maternelle pour la communication au domicile, avant d'abandonner leur langue maternelle au profit du français.

⁵⁸ Héran, François. « L'unification linguistique de la France ». *Population et sociétés* 285. INED, 1993.

Graphique 1 : langue utilisée à la maison suivant la durée du séjour en France



Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁵⁹.

Lecture : un peu plus de 50 % des personnes de 18 à 65 ans séjournant en France depuis moins de 2 ans déclarent ne pas parler français à leur domicile, ce qui n'est le cas que de moins de 8 % pour celles séjournant en France depuis plus de 21 ans (mais nées à l'étranger).

Pratiques linguistiques et performances en français

Ce qu'IVQ apporte d'original par rapport aux autres enquêtes est que les personnes ont été confrontées à des tests qui permettent de mieux comprendre ou de relativiser leurs déclarations concernant la maîtrise des normes langagières. Il est donc possible d'évaluer leur performance en compréhension orale ou en lecture, par exemple et de la confronter à leurs pratiques linguistiques déclarées présentes ou passées.

⁵⁹ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

Compréhension orale et langue maternelle

Les tableaux suivants, lorsqu'ils traitent du bilinguisme, ne font que refléter des situations linguistiques déclarées qui ne découlent pas en général d'un enseignement bilingue, mais d'une histoire personnelle marquée par une migration qui a pu au contraire perturber l'apprentissage formel des deux (ou plus) langues revendiquées par les répondants. Autrement dit, le niveau de maîtrise scolaire des langues déclarées peut être très différent selon les individus déclarant parler une langue. Une ré-interrogation d'une partie des personnes ayant déclarées parler à leur domicile une langue autre que le français, a montré que si certaines étaient capables de répondre, dans cette langue, avec succès à des questions posées sur un texte court, d'autres ne lisaient pas dans la langue qu'elles déclaraient parler au domicile. Le multilinguisme étant très répandu dans des pays à faible taux de scolarisation, le tableau a tendance à rendre compte de ce lien plutôt que de celui qui peut exister entre pratique bilingue et maîtrise formelle du français.

Tableau 5 : compréhension orale et langue(s) maternelle(s) déclarée(s)

% poids	Langues maternelles déclarées (à 5 ans)				
	Langue autre que français	Français seul	Français plus une autre langue	Autre langue plus français	Population totale
Exercices trop difficiles	7,6 %	0,2 %	0,4 %	3,2 %	1,2 %
- de 40 % de réussite	12,7 %	3,0 %	3,8 %	8,6 %	4,4 %
Réussite moyenne	41,0 %	30,2 %	37,0 %	33,7 %	33,3 %
Plus de 80 % de réussite	38,7 %	66,6 %	58,8 %	54,5 %	62,1 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁶⁰.

Lecture : 7,6 % des personnes ayant déclaré parler une ou des autres langues que le français à 5 ans n'ont pas fait les exercices proposés, 12,7 % des personnes du même groupe ont obtenu moins de 40 % de réussite.

Comme on pouvait s'y attendre, la situation langagière au domicile est plus prégnante sur les résultats que la langue maternelle. Il convient cependant d'avoir, comme pour le tableau précédent, des interprétations mesurées des résultats. Les tests étaient en français et passés en France. On doit donc interpréter ces résultats comme le fait que quand on vit dans un environnement francophone, le degré de compréhension du français est généralement influencé par sa pratique journalière au domicile.

⁶⁰ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

Tableau 6 : compréhension orale et langue(s) parlée(s) au domicile

% poids	Langues parlées au domicile				
	Langue autre que français	Français seul	Français plus une autre langue	Autre langue plus français	Population totale
Exercices trop difficiles	20,2 %	0,3 %	2,2 %	14,1 %	1,2 %
- de 40 % de réussite	18,9 %	3,3 %	9,2 %	15,7 %	4,4 %
Réussite moyenne	35,1 %	30,9 %	44,3 %	43,3 %	32,3 %
Plus de 80 % de réussite	25,8 %	65,5 %	45,3 %	26,9 %	62,1 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁶¹.

Lecture : 20,2 % des personnes ayant déclaré parler une ou des autres langues que le français à 5 ans n'ont pas fait les exercices proposés, 18,9 % des personnes du même groupe ont obtenu moins de 40 % de réussite.

Compréhension orale et réussite à l'écrit

Les personnes ayant commencé leur scolarité à l'étranger réussissent moins bien à l'épreuve de compréhension orale. Ainsi, près des deux tiers des personnes scolarisées hors de France et en difficultés importantes à l'écrit ont aussi des difficultés en compréhension orale. Cette proportion est de 40 % pour les personnes en situation d'illettrisme (difficultés importantes et ayant débuté leur scolarité en France) mais de seulement 9 % pour les personnes ayant commencé leur scolarité en France et ne présentant pas ce niveau de difficultés face à l'écrit.

⁶¹ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

Tableau 7 : résultats en compréhension orale selon le pays de première scolarisation et les difficultés à l'écrit

Pays de première scolarisation ; difficultés importantes face à l'écrit	% de personnes ayant des performances médiocres en compréhension orale ⁶²	Répartition en %
Hors de France ; pas de difficulté	19	6
Hors de France ; difficultés importantes	63	3
En France ; pas de difficulté	9	83
En France; en situation d'illettrisme	40	8
Ensemble	14	100

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁶³.

Lecture : Les personnes ayant commencé leur scolarité à l'étranger et n'ayant pas de difficultés importantes à l'écrit représentent 6 % de la population de référence ; 19 % d'entre elles ont des performances médiocres en compréhension orale.

Performance en compréhension orale et à l'écrit en fonction de l'âge d'arrivée en France

Les tableaux suivants montrent que l'âge d'arrivée en France à une importance primordiale sur les performances en compréhension orale ou à l'écrit, et donc sur l'intégration linguistique des migrants. Il vaut toujours mieux arriver très jeune en France pour avoir de meilleurs scores à l'âge adulte. Les personnes arrivées en cours d'études primaire ou, dans une moindre mesure, au collège ou au lycée sont nettement moins souvent en difficultés à l'écrit : seuls 9 % des personnes arrivées en France avant 12 ans sont dans ce cas et plus de 30 % de celles arrivées entre 12 et 18 ans contre près de la moitié à partir de 18 ans. Plus l'âge d'arrivée en France et d'insertion dans le système éducatif est précoce moins les difficultés face à l'écrit sont grandes.

⁶² Par convention, on considèrera comme ayant des performances médiocres en compréhension orale, les personnes qui ont obtenu moins de 60 % de réussite à cette épreuve.

⁶³ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

Les « décrochages » de performance, signalés par des trames colorées, se font surtout en fonction du type de scolarité suivie en France⁶⁴ et ne sont pas les mêmes à l'oral et à l'écrit. On remarquera, tout particulièrement, qu'une arrivée à l'âge du collège au lieu de l'école primaire fait beaucoup varier les scores en français écrit.

D'autres tableaux que nous n'avons pas pu reproduire ici montrent que les personnes nées à l'étranger mais arrivées avant 5 ans se répartissent entre les différentes catégories socioprofessionnelles à l'image de personnes nées en France : plus l'âge d'arrivée augmente, plus la proportion de personnes se retrouvant dans un emploi d'ouvrier ou d'employé augmente, pour atteindre les 66 % pour les personnes arrivées entre 26 et 35 ans. D'autres tableaux montrent que seuls 6 % des cadres nés à l'étranger ont montré de fortes difficultés de compréhension de la langue française à l'oral, contre plus de la moitié des ouvriers nés à l'étranger.

⁶⁴ Primaire : 5 à 11 ans, Collège (et lycée) de 12 à 18 ans.

Tableau 8 : performance en compréhension orale et à l'écrit en fonction de l'âge d'arrivée en France

Âge d'arrivée en France	Scores de compréhension orale		Scores à l'écrit en français	
	score<40	score>80	score<40	score>80
née en France	3,6 %	65,4 %	4,3 %	84 %
de 1 à 5 ans	6,3 %	64,6 %	6,3 %	82,9 %
de 6 à 11 ans	7,1 %	50,7 %	9 %	75,9 %
de 12 à 17 ans	13,7 %	40,6 %	30,5 %	56,9 %
de 18 à 25 ans	25 %	30,3 %	36,1 %	42,1 %
de 26 à 35 ans	30,8 %	30,6 %	41,9 %	42,9 %
plus de 36 ans	26,3 %	18,6 %	48,4 %	31,2 %

Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁶⁵.

Lecture : 3,6 % des personnes nées en France ont obtenu un score inférieur à 40 %, 6,3 % des personnes arrivées en France entre 1 et 5 ans.

Difficulté à l'écrit, pays de scolarisation et langue d'apprentissage de la lecture

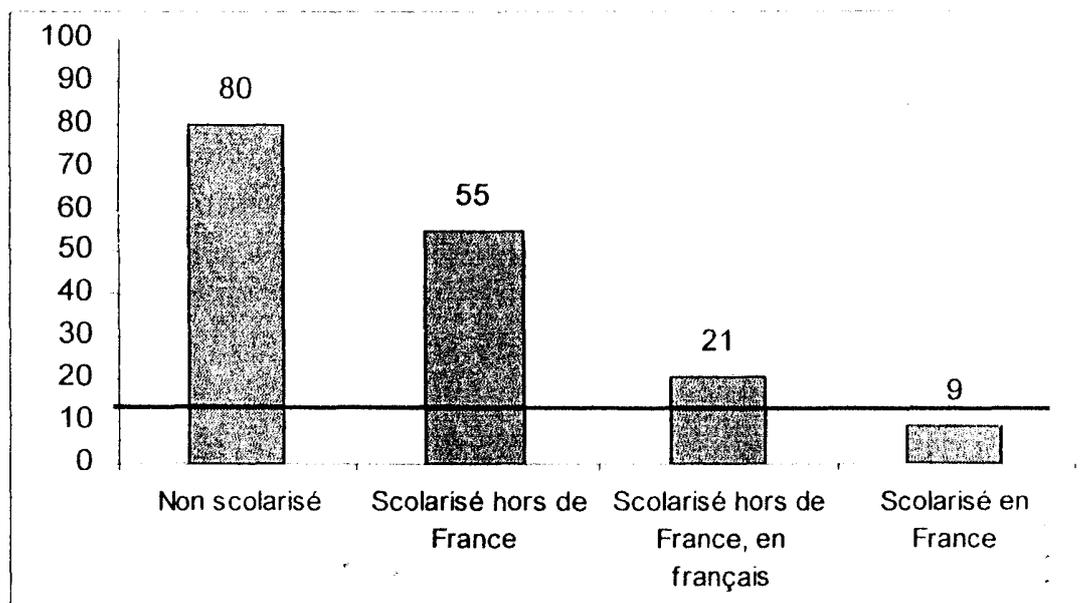
Dans le graphique suivant, on considèrera ici qu'un score faisant apparaître moins de 60 % de réponses correctes au test de compréhension orale est révélateur de difficultés importantes. Comme le montrent les tableaux précédents et les études menées par le Ministère de l'éducation nationale, les élèves étrangers scolarisés en France précocement ont pratiquement les mêmes performances scolaires que les élèves français. Elles sont même supérieures à catégorie sociale équivalente⁶⁶.

⁶⁵ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

⁶⁶ Vallet, L.-A. et Caille, J.-P. « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français ». *Dossiers éducation et formations* 67. MENESR,

Les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, peu nombreuses à vivre en France, ont presque toujours des difficultés importantes face à l'écrit à l'âge adulte. Logiquement, c'est un peu moins vrai pour celles qui ont été scolarisées dans une autre langue que le français et encore moins pour celles scolarisées en français hors de France. La scolarisation antérieure et la langue de scolarisation sont les principaux facteurs intervenant sur les scores aux tests et probablement sur l'intégration linguistique.

Graphique 2 : proportion de personnes présentant des difficultés importantes face à l'écrit selon le pays de première scolarisation et la langue d'apprentissage de la lecture (en %)



Champ : Personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine⁶⁷.

Lecture : 80 % des personnes n'ayant jamais été scolarisées sont en difficultés graves ou assez fortes contre 13 % sur la population de référence (population complète).

1996 ; Caille, J.-P. et O'Prey, S. « Les familles immigrées et l'école française ... » *Données sociales*. Paris : INSEE, 2002.

⁶⁷ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

L'enquête révèle par ailleurs que l'on compte dans notre pays en 2005 : 1 % seulement de personnes qui n'ont jamais été scolarisées, 5 % qui ont été scolarisées hors de France, 4 % qui ont été scolarisées hors de France en français et 90 % des personnes qui ont été scolarisées en France.

En guise de conclusion

Les données d'IVQ montrent que le français est presque toujours la langue de communication au foyer des résidents en France et très souvent celle de ceux nés à l'étranger. Ces derniers, au fur et à mesure de l'allongement de leur séjour en France, ce qui correspond certainement aussi à un changement de projet personnel et familial, font entrer le français au sein du foyer en parallèle à la langue maternelle, pour finalement n'utiliser au domicile familial que le français. Cette intégration se fait plus facilement si le niveau de diplôme est élevé, facteur lié à une meilleure maîtrise de la langue française à la fois orale et écrite et qui débouche sur l'accès à des emplois plus valorisants. L'intégration linguistique semble donc se faire dans le temps sous la double pression de l'environnement culturel et de la volonté d'intégration économique par le travail.

Informations méthodologiques

Une des questions qui peut traverser cette étude, tout comme elle agite le monde de la socio-linguistique en général est : Qu'entend-on par langue ? Cet article n'étant certainement pas le lieu pour examiner en détail cette question, je me contenterai de préciser ce que j'entends par langue. Le français possède deux termes principaux, langue et langage, pour décrire les instruments de communication orale. On les définira de la façon suivante : « Pour nous le mot langage doit être utilisé pour le code négocié entre des individus dans une relation interactive dans le cadre d'une situation de communication orale ou écrite. Nous qualifierons de langue tout langage dont la négociation ne se fait pas de façon dialogique entre les participants à une situation de communication donnée mais par des « experts » dans une démarche

métalinguistique. »⁶⁸ Il y a fort à parier que la quasi-totalité des répondants ont associé au mot langue le sens de langage. Le choix des répondants indique donc que le langage utilisé à la maison ou le langage qu'ils ont utilisé dans les premières années de leur jeunesse, utilise comme référence ou peut être décrit suivant le cadre de référence dénommé langue X par les linguistes, mais ne dit rien sur le niveau de maîtrise de ce cadre. L'observation des résultats des personnes interrogées aux épreuves orales ou écrites d'IVQ a tendance à le démontrer.

Le fichier obtenu après interview des personnes figurant dans l'échantillon de l'enquête 2004-05 contient 10 384 enregistrements, c'est-à-dire des informations sur 10 384 personnes. De façon schématique, les personnes faisant partie de l'échantillon ont été désignées par un double tirage au sort sur l'ensemble du territoire métropolitain. Tirage aléatoire d'une unité d'habitation, puis tirage au sort d'un individu parmi les personnes y résidant habituellement et entrant dans le champ de l'enquête. Les principales conséquences de cette méthode sont que l'échantillon a été constitué de personnes de toutes nationalités, de toutes origines ; en revanche des publics en sont exclus comme les personnes en détention, les personnes sans domicile fixe (SDF), les membres de certaines congrégations religieuses, et un certain nombre d'étudiants. Afin de rendre l'échantillon le plus conforme possible à la population nationale telle qu'elle est connue au travers des autres enquêtes nationales et de façon à permettre un certain nombre d'études particulières, des dispositions raisonnées ont été prises dans le tirage de l'échantillon, son redressement et l'utilisation de poids pour chaque répondant. Une note méthodologique de l'INSEE approfondit tous ces aspects.

Dans les tableaux suivants on remarquera une colonne « % pondéré ». Comme dans toutes les enquêtes sur de gros échantillons, pour éviter des biais de structure pouvant être apparus lors de la collecte des informations, on pondère des individus (leurs réponses) en fonction de leur « représentativité » à l'aide de résultats considérés comme fiables provenant d'autres enquêtes telles le recensement. Ce travail de pondération est l'œuvre des équipes de l'INSEE. On remarquera cependant que les différences de proportion sont faibles,

⁶⁸ Jeantheau, Jean-Pierre. « Langage et langue ; instruments négociés de la communication humaine ». Minsk, 2005.

preuve que le plan d'échantillonnage a été bien pensé et que la collecte des données s'est bien déroulée.

Ces tableaux permettent de toucher du doigt la taille des groupes qui sont définis par les tris effectués sur certaines variables. Ils montrent que l'étude de certains groupes avec l'outil statistique est difficile, voire forcément limitée. Cette situation explique que dans certains cas, on a regroupé des catégories proches de façon à obtenir des groupes qui « supportent » des investigations (essentiellement des croisements) plus nombreux.

Dans les tableaux, les résultats figurent avec une décimale. Cette dernière est souvent justifiée, mais pas systématiquement. Elle a été conservée car elle évite dans de nombreux cas des suites de 0 % qui peuvent faire penser à l'inexistence d'un groupe alors qu'il est simplement très faible ; cette décimale est aussi utile pour justifier des classements fondés sur des pourcentages. Néanmoins, dans le texte on a utilisé le plus souvent les pourcentages arrondis et on ne commentera pas (voire on ne citera pas) les groupes trop petits.

De nombreuses autres informations méthodologiques sont disponibles dans les textes publiés par l'INSEE.

Tableau 9 : nombre de répondants et poids par langues déclarées

	Langue (s) maternelle (s) déclarée(s)				Langues au domicile	
	Première position		Cumul positions 1 à 4		Cumul positions 1 à 4	
	% pondéré	NB individus	% pondéré	NB d'individus	% pondéré	NB d'individus
Français	85,3 %	8 775	87,1 %	8961	97,2 %	10 061
Langue régionale	4,1 %	427	9,0 %	1035	2,0 %	281
Arabe	3,1 %	355	3,9 %	457	3,1 %	362
Allemand	0,4 %	35	0,5 %	55	0,4 %	39
Anglais	0,1 %	18	0,3 %	35	0,7 %	86
Portugais	1,5 %	165	1,9 %	200	1,3 %	128
Italien	0,6 %	59	0,9 %	94	0,5 %	44
Espagnol	0,8 %	85	1,4 %	142	0,7 %	75
Turc	0,6 %	55	0,6 %	62	0,6 %	60
Autres	3,4 %	391	4,8 %	604	3,8 %	421
Non renseigné	0,1 %	19	0,1 %	19	0,1 %	19
Total	100,0 %	10384	110,7 %		110,5 %	

⁶⁹

Note : le pourcentage est supérieur à 100 % en raison de la possibilité de déclarer plus d'une langue, cependant seulement 3 personnes déclarent 4 langues maternelles et 34 trois langues maternelles.

⁶⁹ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

Bibliographie

BOKOWSKI, Jean-Louis. « Enquête Condition de Vie, 1986 ». *L'obstacle de la langue*. INSEE première 27, 1989.

CAILLE, J.-P. et O'PREY, S. « Les familles immigrées et l'école française ... » *Données sociales*. Paris : INSEE, 2002.

HÉLAN, François. « L'unification linguistique de la France ». *Population et sociétés* 285. INED, 1993.

HÉLAN, F., FILHON, A. et DEPRESZ C. « La dynamique des langues de France : une vue d'ensemble sur le XXe siècle ». *Population et sociétés* 376. INED, 2002.

Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005*. Paris : INSEE, 2005.

JEANTHEAU, Jean-Pierre. « Langage et langue ; instruments négociés de la communication humaine ». Minsk, 2005.

VALLET, L.-A. et CAILLE, J.-P. « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français ». *Dossiers éducation et formations* 67. MENESR, 1996.